

Aide semencière pour une sécurité semencière

À L'INTENTION DES INTERVENANTS

Comprendre le concept de sécurité semencière

La décision concernant la nécessité d'une aide semencière suppose que les agriculteurs ne sont pas en mesure d'assurer eux-mêmes la disponibilité de semences pour les périodes normales de semis. Le concept de sécurité semencière désigne la situation dans laquelle ceux-ci sont capables de disposer de semences.

Ce concept (et son contraire, insécurité) est souvent nuancé par deux grandes séries de paramètres : la durée (les problèmes sont-ils à court ou long terme ?) et les différentes conditions à remplir pour assurer la sécurité (au cas où il existerait des préoccupations, à quels types de problèmes les agriculteurs pourraient-ils être confrontés ?). Ces deux séries de paramètres sont analysées dans la présente introduction au concept de sécurité semencière.

Établir une distinction entre insécurité semencière aiguë et insécurité semencière chronique

Afin de comprendre le concept d'insécurité semencière, il faut au préalable distinguer l'insécurité semencière aiguë (à court terme, provisoire) de l'insécurité chronique (à long terme, prolongée).

Insécurité semencière aiguë

L'insécurité semencière aiguë découle d'événements distincts et de courte durée qui affectent souvent une frange importante de la population. Elle peut être favorisée par l'impossibilité de semer pendant la même saison, la perte d'une récolte ou un niveau élevé d'infestation des stocks de semences entreposés. Tandis qu'en temps normal, les ménages peuvent être confrontés à différentes situations, notamment les situations de sécurité ou de semi-sécurité semencières, voire d'insécurité semencière chronique, tous peuvent être affectés par une situation de crise telle qu'une inondation ou un bref épisode de troubles civils. Souvent, seuls les agriculteurs qui n'ont souffert que d'une crise aiguë se remettent rapidement de ces événements, avec ou sans aide semencière ponctuelle. Il convient de souligner qu'une crise alimentaire aiguë (et le besoin d'aide alimentaire) ne s'accompagne pas nécessairement de crise semencière (et du besoin d'une forme quelconque d'aide semencière). Les systèmes semenciers peuvent être très résistants et pour certaines cultures (par exemple le sorgho), de petites quantités suffisent à satisfaire les besoins pratiques de semis des agriculteurs.

Insécurité semencière chronique

L'insécurité semencière chronique est indépendante des crises aiguës et autres catastrophes, bien qu'elle puisse être aggravée par celles-ci. Elle peut affecter les populations qui ont été victimes de marginalisation à différents égards : au plan économique (par exemple les populations pauvres, disposant de peu de terres et de peu de main-d'œuvre) ; au plan écologique (par exemple les populations affectées par des sécheresses répétées, dont les terres sont dégradées) ; ou au plan politique (par

L'insécurité semencière se présente sous plusieurs formes. L'insécurité chronique diffère de l'insécurité aiguë et il convient d'examiner de façon objective les paramètres de la disponibilité de semences, de l'accès aux semences et de la qualité des semences. La compréhension parfaite des systèmes semenciers et de la sécurité semencière constitue le gage d'une aide semencière plus efficace.

exemple les populations vivant dans des zones en proie à l'insécurité ou occupant des terres sur lesquelles leurs droits de propriété ne sont pas garantis). Les situations ci-après peuvent caractériser les populations confrontées à l'insécurité semencière chronique :

- Une pénurie chronique des semences à planter ;
- Des difficultés à se procurer des semences en dehors des champs, faute de moyens financiers ;
- L'utilisation courante de semences de mauvaise qualité et de variétés indésirables.

Il s'ensuit que les ménages sont foncièrement vulnérables aux catastrophes qui affectent le système semencier.

Réflexions sur les rapports entre insécurité aiguë et insécurité chronique

L'insécurité semencière aiguë et l'insécurité semencière chronique interviennent souvent ensemble pendant les situations d'urgence. En effet, dans les cas où les situations d'urgence constituent des événements fréquents, par exemple dans les zones exposées à la sécheresse, les situations aiguës viennent, pour ainsi dire, toujours s'ajouter à des problèmes chroniques enracinés dans la pauvreté. La figure 1 vise à montrer, sur un plan purement conceptuel,

le rapport entre insécurité semencière aiguë et insécurité semencière chronique. À tout moment, en temps normal, une partie de la population agricole, en général la majorité, est en sécurité semencière, les plus pauvres étant ceux qui se situent en dessous du seuil théorique de sécurité. En situation de catastrophe, tous peuvent être affectés dans une certaine mesure, en raison de la baisse générale des récoltes et de la perte d'une partie des réserves de semences.

Cependant, les agriculteurs qui se situent juste au-dessus des marges de sécurité peuvent être confrontés à une crise semencière chronique, à moins que des efforts d'atténuation suffisants ne soient déployés. De même, ceux qui étaient déjà confrontés à une crise chronique peuvent ne pas émerger et recouvrer la sécurité semencière s'ils ne bénéficient que d'une aide semencière ponctuelle.

L'analyse de l'insécurité semencière sur le terrain révèle deux tendances en ce qui concerne le rapport entre situations de crise aiguë et situations de crise chronique.

- Premièrement, l'on observe de plus en plus un passage général de l'insécurité semencière aiguë à l'insécurité semencière chronique, contrairement à l'objectif de reprise visé. Cette tendance s'explique par le fait que de nombreuses formes de secours d'urgence, notamment la distribution gratuite de variétés améliorées, peuvent miner le fonctionnement des systèmes semenciers

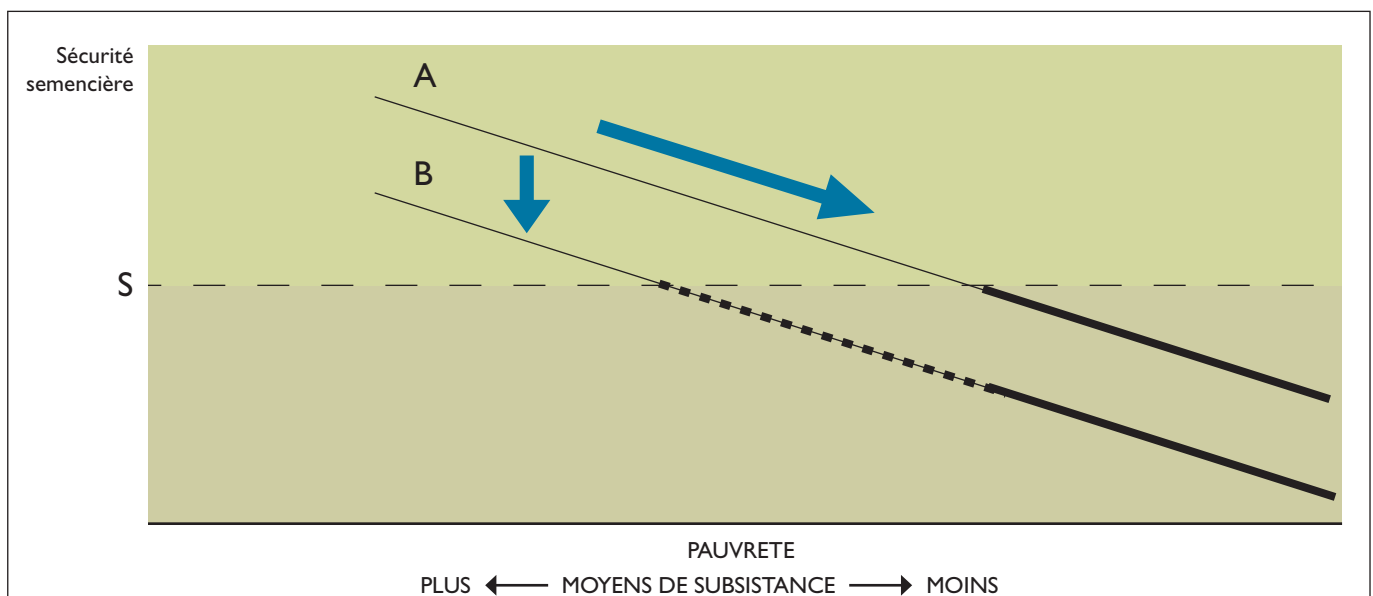


FIGURE 1 : Rapport entre sécurité semencière et pauvreté en situation de crise aiguë et chronique

La ligne A représente une relation stylisée entre pauvreté (axe x ; exprimée en termes d'actifs) et sécurité semencière (axe y). Le point S représente un seuil de sécurité semencière arbitraire : la sécurité semencière est représentée par la partie au-dessus de la ligne interrompue, tandis que la partie en dessous de la ligne représente l'insécurité semencière. S'agissant des situations qui demandent davantage d'interventions, en temps normal, une partie de la population, représentée par la partie plus grasse de la ligne A, fait face à une insécurité semencière chronique. En situation d'urgence, deux événements peuvent survenir : 1) les moyens de subsistance peuvent diminuer ; en conséquence, l'ensemble de la population passera en dessous de la ligne, de sorte que davantage de personnes seront en proie à l'insécurité semencière, en raison de l'aggravation de leur pauvreté ; 2) la ligne entière peut glisser plus bas au niveau de la ligne B, peut-être en raison de problèmes de disponibilité de semences ou d'accès à celles-ci à court terme. Dans les deux cas, un pourcentage plus élevé de pauvres – la population vulnérable – sera confronté à l'insécurité semencière, tel que représenté par la partie discontinuée de la ligne B.

locaux, modifier les profils de cultures plus robustes existants et instaurer des relations de forte dépendance. Ainsi, il est certes inquiétant – mais pas surprenant – qu'en 2000, des agriculteurs de la région de Tana, au Kenya, ont régulièrement cité « l'aide semencière » aux nombres des principales voies par lesquelles ils espèrent obtenir régulièrement des semences, à chaque saison.

- Deuxièmement, une analyse plus approfondie de la situation révèle que nombre de cas d'assistance conçus au départ comme des interventions en réponse à une crise aiguë présentent des signes d'une crise plus chronique. Dans six des huit cas d'interventions axées sur les semences que nous avons étudiés dans le présent projet (voir Fiche n° 2), une aide destinée à des situations de crise aiguë a été apportée dans des situations marquées essentiellement par une crise chronique, l'aide semencière étant apportée sous forme d'une intervention non pas ponctuelle, mais répétée. Des mesures d'urgence aiguë sont mises en œuvre en lieu et place d'une assistance probablement plus efficace et à plus long terme. Il ne s'agit guère d'une nouvelle idée – mais d'un concept qui devrait modifier les réponses pratiques aux situations d'urgence liées aux semences.

Distinction entre les dimensions de la sécurité semencière : le cadre de sécurité semencière

Le concept de sécurité semencière comporte divers aspects : il est essentiel d'en établir une distinction afin de promouvoir les caractéristiques qui renforcent la sécurité semencière et de déterminer à l'avance les différents facteurs susceptibles de menacer cette sécurité.

Le Cadre de sécurité semencière du tableau I présente les éléments fondamentaux de la sécurité semencière : les semences doivent être disponibles, les agriculteurs doivent être en mesure de s'en procurer et la qualité des semences doit être satisfaisante pour assurer le bon fonctionnement du système semencier.

TABLEAU I

Cadre de sécurité semencière : éléments fondamentaux

Paramètre	Sécurité semencière
Disponibilité	Des quantités suffisantes de semences de cultures adaptées sont disponibles dans un rayon raisonnable (disponibilité dans l'espace) et en temps opportun pour les périodes critiques de semis (disponibilité dans le temps).
Accès	Les populations disposent de revenus suffisants ou d'autres ressources pour se procurer ou obtenir par troc des quantités suffisantes de semences.
Qualité	Les semences sont de qualité acceptable et appartiennent aux variétés recherchées (santé des semences, qualité physiologique et intégrité des variétés).

La **disponibilité** est sommairement définie comme l'existence de quantités suffisantes de semences des cultures ciblées dans un rayon raisonnable (disponibilité dans l'espace) et au moment opportun pour les périodes critiques de semis (disponibilité dans le temps). Il s'agit essentiellement d'un paramètre géographique qui est, par conséquent, indépendant de la situation socioéconomique des agriculteurs.

L'**accès** aux semences est un paramètre spécifique aux agriculteurs ou aux communautés. Il dépend, dans une large mesure, des moyens dont disposent les agriculteurs ou les ménages en question : s'ils disposent de moyens financiers (capital financier) ou ont accès aux réseaux sociaux (capital social) nécessaires pour acheter des semences ou les obtenir par troc.

La **qualité** des semences comporte deux aspects généraux : la qualité des semences pure et simple, ainsi que la qualité des variétés. La qualité des semences comprend des attributs physiques, physiologiques et sanitaires

TABLEAU 2

Problèmes liés aux systèmes semenciers et réponses généralement appropriées

Paramètre du problème	Crise aiguë (court terme)	Crise chronique (long terme)
Indisponibilité des semences	Distribution directe de semences (probablement pour la commercialisation)	Appui au développement de la production de semences, notamment par les entreprises commerciales, lorsque cela est viable
Les agriculteurs pauvres et vulnérables n'ont pas accès aux semences	Décaissement de fonds Foire semencières et bons d'achat de semences ou d'espèces Acquisition et distribution au niveau local	Programmes de réduction de la pauvreté : par exemple l'appui à la mise en place <ul style="list-style-type: none"> • d'activités génératrices de revenu ; • d'entreprises agricoles.

(notamment le taux de germination et l'absence ou la présence de maladie, de pierres, de sable, de semences brisées ou nuisibles). La qualité des variétés comprend des attributs génétiques tels que le type de culture, la durée du cycle de croissance, la couleur et la forme des semences, le goût, ainsi de suite (voir Fiche n° 6).

En utilisant le cadre, il importe de souligner que la distinction entre disponibilité et accès dépend du niveau auquel l'on se situe. À un certain niveau, pour autant que l'on soit disposé à payer suffisamment pour l'acheminement des semences depuis des régions assez éloignées, les semences sont toujours disponibles. De même, les concepts de disponibilité et de qualité sont interdépendants. Lorsque les semences disponibles poussent, mûrissent et donnent lieu à une récolte mais que la qualité de celle-ci est jugée mauvaise ou que les cultures ou variétés sont indésirables, cette contrainte est généralement considérée comme un paramètre de qualité. Toutefois, l'on pourrait se demander s'il existe réellement des semences appropriées.

Analyses plus approfondies de la sécurité semencière débouchant sur des réponses appropriées et plus ciblées

Les définitions officielles de la sécurité semencière sont assez récentes, tout comme l'idée selon laquelle les évaluations de la sécurité semencière doivent être distinctes de celles qui mettent l'accent sur la sécurité alimentaire. Dans la pratique courante sur le terrain, les évaluations de la sécurité alimentaire supposent inévitablement que l'insécurité alimentaire signifie l'insécurité semencière. Cette insécurité semencière est également invariablement imputée à un problème de disponibilité ; en d'autres termes, il n'existe pas assez de semences dans la région concernée. Une meilleure compréhension du concept de sécurité semencière, ainsi que l'utilisation éclairée d'un outil d'évaluation de la sécurité du système semencier (voir Fiche n° 7), devraient permettre de parvenir tant à des diagnostics plus ciblés des problèmes qui se posent qu'à des réponses plus ciblées.

En tenant compte des deux aspects de la sécurité semencière présentés plus haut, le tableau 2 donne des exemples de réponses plus ciblées à l'insécurité semencière, afin de faire face aux contraintes explicites liées à la disponibilité de semences, à l'accès à celles-ci et à leur qualité à court (crise aiguë) et long terme (crise chronique). (voir également Fiche n° 7 pour une analyse plus approfondie). Ainsi, par exemple, si la « disponibilité de semences » se révèle être le problème, des interventions axées sur les semences telles que l'importation de semences (pour les crises aiguës) ou la création d'entreprises de production de semences à base communautaire (pour les crises chroniques), peuvent être tout à fait indiquées. Cependant, lorsque « l'accès aux semences » s'avère être le problème, ceci peut raisonnablement donner lieu à une analyse complète de l'ensemble des stratégies de subsistance. Dans la phase aiguë, la fourniture aux agriculteurs d'espèces ou de bons d'achat afin de se procurer les semences qu'ils désirent devrait permettre de faire face aux problèmes d'accès à court terme. Toutefois, l'identification de problèmes d'accès chroniques devrait amener les intervenants à porter leur regard bien au-delà des contraintes liées aux semences et à la sécurité semencière. L'incapacité répétée à se procurer un bien indispensable donné est généralement considérée comme un problème de pauvreté à la base. À ce niveau, des initiatives de nature à aider les agriculteurs à générer des revenus et à renforcer leurs moyens de subsistance revêtent un caractère essentiel.

Enfin, il convient de souligner que la non utilisation d'un cadre de sécurité semencière (disponibilité, accès, utilisation) et d'une perspective aiguë, par opposition à une perspective chronique, s'est généralement traduite par un nombre limité d'évaluations explicites de la sécurité semencière à ce jour. La maîtrise du concept de sécurité semencière ne constitue qu'une première étape importante vers la mise au point d'interventions axées sur la sécurité semencière qui prennent en compte de manière efficace les problèmes réels qui se posent.